

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS (SSNA) - ENVOI DE FOURNISSEURS DE SOINS DE LA VUE – NORD

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P079 (2022-2023)

**NOTE :** Ce document présente les exigences en matière de rapports pour l'ICD no HC-P079. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, les modèles de rapport, les guides et les outils de collecte de données qui vous aideront à respecter vos exigences en matière de rapports vous seront fournis par votre bureau régional. Veuillez communiquer avec votre [bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu de copie des documents, ou si vous avez des questions ou besoin d'aide.

## Exigences du programme en matière de rapports :

Remplir le modèle *SV-C des SSNA* ou une autre équivalence approuvée.

### SV-C des SSNA

Type de fournisseur : \_\_\_\_\_ Nom du fournisseur : \_\_\_\_\_

Communautés et dates visitées : \_\_\_\_\_

Nombre de jours de déplacement : \_\_\_\_\_

Nombre de jours de service : \_\_\_\_\_

Nombre de jours météo\* (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Nombre de clients non admissibles examinés pendant la visite : \_\_\_\_\_

Nombre de clients restant sur la liste d'attente : \_\_\_\_\_

**\*REMARQUE :** Les réclamations de journées météo doivent être soutenues au moyen de documents fournis par la compagnie aérienne.

Nom	Date de naissance	Numéro d'identification du client (NIC)	Article	Coût

<b>Jour</b>	<b>Vol</b>	<b>Indemnité quotidienne</b>	<b>Hôtel</b>	<b>Fret</b>	<b>B</b>	<b>L</b>	<b>D</b>